

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 35

Artikel: Lausanne, le 27 août 1870
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180918>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 27 août 1870.

Le comité lausannois de secours pour les militaires blessés vient de transformer en un véritable atelier de bienfaisance le 1^{er} étage de l'École de charité, gracieusement mis à la disposition de cette œuvre humanitaire par la direction de l'établissement. Il règne là une étonnante et louable activité. Dans une petite salle à droite, siègent en permanence des membres du comité, tous occupés à recevoir et classer les nombreux dons en nature qui ne cessent d'arriver. Là, c'est un de nos premiers magistrats qui ouvre un paquet et compte soigneusement les paires de bas, les chemises et les bonnets de nuit ; ici c'est un professeur de l'académie qui remplit des sacs de charpie dont les filaments voltigent sur son habit noir et font grisonner sa chevelure ; plus loin, c'est une main qui, richement gantée hier, lie aujourd'hui de gros colis et cloue les caisses d'emballage. — Puis, au milieu de ce mouvement, se croisent et se coudoient des personnes de toutes les conditions apportant leur tribut de soulagement à des misères qui ne devraient plus être de notre siècle.

Mais entrons dans la salle à gauche. Quelle jolie ruche humaine ! que de dames au travail de la charité, et comme elles entourent amicalement ce docteur qui se perd dans le groupe et ne peut répondre aux mille questions qui lui sont adressées au sujet de la préparation des objets de pansement !

— Pardon, M. le docteur, quelle largeur ici ? — Faut-il couper en travers ? — Croyez-vous, docteur, que ce triangle ira bien ? — Si nous faisons des bandes plus larges, cher docteur, qu'en pensez-vous ? — Cette toile Bonnard est excellente, palpez un peu ! — Et cette flanelle, docteur, comment la couperons-nous ?

Etc., etc.

Au fond du vestibule, une troisième salle ne présente pas moins d'animation ; c'est l'atelier. Le bruit incessant des ciseaux et des machines à coudre annoncent de loin une prodigieuse activité. Une cinquantaine de dames cousent et assemblent les diverses pièces qui leur sont distribuées par la première salle sous la direction du docteur. Dans une quatrième salle on enroule les bandes en les classant suivant leurs dimensions, on plie les compresses et les triangles, puis on étiquette le tout pour l'expédition à l'Agence internationale de secours à Bâle.

Tant de dévouement et de charité chrétienne nous

rappellent ces belles réflexions de M. Jules Lecomte :

« Si les sociétés humaines offrent de tristes et navrants spectacles dans les nécessités fatales de leur nature, elles en offrent aussi de nobles et profondément consolants. On dirait qu'une infortune n'y apparaît que pour y appeler un dévouement, qu'un désordre n'y éclate que pour y faire briller une vertu. C'est une lutte incessante, lutte merveilleuse de la lumière contre les ténèbres, — de la pitié contre la souffrance, — des plus courageuses sympathies contre les douleurs les plus repoussantes et des malheurs souvent trop mérités.

Quoi de plus admirable que de voir, de ces hautes sphères sociales où la satisfaction de tous les besoins, la réalisation de tous les vœux semblaient isoler leurs heureux privilégiés dans les jouissances de l'égoïsme ; quoi de plus touchant, disons-nous, que de voir au contraire descendre sur les classes inférieures non-seulement les secours, mais les soins les plus affectueux. — Assistance généreuse qui porte le bien-être dans le dénuement, la guérison dans la maladie, la consolation dans le désespoir ! » L. M.

Les ponts de Lucerne.

Parmi les curiosités de toutes sortes que Lucerne offre aux nombreux touristes que chaque été amène dans son sein, il en est une qui attire tout particulièrement leur attention ; ce sont les deux vieux ponts de bois construits sur la Reuss, et qui doivent être démolis dans un avenir prochain pour l'embellissement des quais.

Une toiture en planches, supportée par des troncs d'arbres équarris, couvre le plancher mal joint, dans les interstices duquel on entrevoit le scintillement de l'eau courante. Des deux côtés, une cloison servant de parapet s'élève à hauteur d'homme. Rien de plus simple que ces constructions : tout y est de bois. Le passant s'y trouve comme dans un long tuyau, dans une gouttière, si l'on veut, dont il ne peut apercevoir à la fois les deux extrémités à cause de la direction brisée qu'on a donnée à ces ponts pour qu'ils soient plus solides contre la violence de la Reuss, débouchant du lac avec une grande impétuosité. On y a assez de clarté pour distinguer les degrés qu'il faut gravir ou descendre à plusieurs endroits et les bancs latéralement disposés où tout le monde peut s'asseoir. Cette clarté est même suffisante pour l'examen des tableaux triangulaires peints sur chaque face et qui occupent l'intervalle